CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE COTE D'AZUR
SEANCE DU 8 JUILLET 2021

DELIBERATION N° 2021-094

Objet :. Création du Diplôme d'Université des hautes études juridiques et politiques de l'Académie de droit de Nice.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'Education et notamment son article L.613-2 ;
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;
Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;
Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'avis favorable du Conseil académique du 6 juillet 2021 ;
Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur de la Formation,

APPROUVE la création du Diplôme d'Université des hautes études juridiques et politiques de l'Académie de droit de Nice, comme annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 23 voix pour et 5 abstentions.

Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Membres présents et représentés : **28**

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

Fait à Nice, le 8 juillet 2021

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE **: 2021-094**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 15 JUILLET 2021
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE :

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

PRESENTATION DE LA FORMATION

3.1. Objectifs de la formation

Indiquez :
- les objectifs spécifiques de la formation
- les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).
- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

L'Académie de droit de Nice propose un diplôme universitaire (DU) des Hautes études juridiques et politiques en parallèle du cursus universitaire classique dans le cadre de la Licence de droit et de science politique. Son ambition est d'accompagner les meilleurs étudiants dans un cadre spécifique afin de développer leurs compétences, leur esprit critique et leur réflexion. S'il s'agit d'une filière d'excellence sélective, elle est avant tout une filière d'ouverture au monde, aux sciences sociales et aux humanités, construite pour faire de nos étudiants de futurs juristes et politistes éminents en consolidant leurs fondamentaux théoriques, historiques et pratiques tout en facilitant leur insertion professionnelle. Les intérêts de la formation sont les suivants :
• Une formation sélective d'excellence adaptée à nos meilleurs étudiants
• Des conditions de travail optimales en effectif réduit
• Une grande proximité avec des enseignants chercheurs hautement qualifiés
• Une formation progressive à la fois théorique et pratique
• Une formation adaptée quel que soit le projet professionnel de l'étudiant
• Une formation compatible avec la réalisation d'une année d'étude à l'étranger
• Un véritable esprit de promotion et d'entraide
• Une reconnaissance institutionnelle valorisée dans le monde académique et professionnel

3.2. Compétences attendues

Indiquez :
- les objectifs spécifiques de la formation
- les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)

L'Académie de droit de Nice propose aux meilleurs étudiants d'intégrer sa structure dans le cadre d'un diplôme à forte valeur ajoutée. Cette formation complémentaire est pensée pour s'articuler avec la poursuite de la licence de droit en combinant harmonieusement leurs enseignements et exigences respectives.

Limitée à un effectif réduit de 30 étudiants maximum par année, l'Académie offre un cadre privilégié de réflexion et d'approfondissement des connaissances afin de permettre à ses membres de développer au mieux leurs qualités personnelles et professionnelles. Au terme de leur formation, les étudiants sélectionnés auront enrichi leur parcours d'une formation complémentaire exigeante qu'il pourront faire valoir dans la poursuite de leur cursus où dans le milieu professionnel qu'ils désirent intégrer. Cela leur confèrera également un avantage certain dans les différents concours qu'ils sont susceptible de viser.

3.3. Organisation pédagogique

• Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.
• La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

La formation s'organise durant trois années autour de séminaires d'excellence assurés par des enseignants-chercheurs hautement qualifiés et permet aux étudiants d'aborder des questions d'actualité ou de revenir sur de grandes controverses afin de consolider leur culture juridique et politique. Ces séminaires sont équitablement partagés entre le droit privé, le droit public, l'histoire du droit et la science politique. La curiosité personnelle des étudiants sera également éveillée à travers un travail de fiches de lecture portant sur des ouvrages juridiques ou politiques de leur choix.

Si cette formation accorde une grande importance aux aspects théoriques de la science du droit, elle ne néglige en rien ses approches pratiques. Les étudiants de troisième année seront ainsi associés à la Clinique Juridique Nice Côte d'Azur qui a pour objet d'offrir gratuitement aux personnes, physique ou morale, présentant des difficultés d'ordre juridique, une réponse adaptée et personnalisée sous le contrôle de professionnels du droit tels que des avocats, docteurs en droit, ou encore des maîtres de conférence et des professeurs. Les étudiants de l'Académie pourront ainsi participer activement à la mise en œuvre du droit et mobiliser de manière concrète et utile leurs acquis juridiques. Parallèlement, ils devront réaliser un mémoire afin de s'initier à la rigueur de la recherche juridique et de mettre à l'épreuve leurs capacités analytiques avant de défendre leur travail devant un jury.
Les modalités d'évaluation retenues sont les suivantes :

• Pour les 2 premières années (Licence 1-2) :
- Une note sur 20 correspondant à la note obtenue à la rédaction d'une fiche de lecture sur un ouvrage choisi par chaque étudiant, après accord du directeur de l'Académie de Droit.
-Une note sur 20 correspondant à une épreuve écrite de 3 heures. La convocation à l'examen se fait via l'Environnement Numérique de Travail (ENT) et du site internet au plus tard 15 jours avant le début des épreuves.

3.4. Modalités d'enseignement

◦ Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.
◦ Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement…)
◦ L'adaptation à un public spécifique

Les enseignements seront organisés en présence sous forme de séminaires en s'adaptant aux emplois du temps des étudiants de Licence.

Ils auront lieu en semaine sur des créneaux communs aux différentes divisions. Chaque année, les séminaires sont équitablement répartis entre le droit public, le droit privé, l'histoire du droit et la science politique. Les étudiants sélectionnés suivront chaque semestre 2 séminaires dans chacune de ces disciplines.

En troisième année, ces derniers seront également associés à la clinique juridique pour une approche pratique du droit.

3.5. Positionnement dans l'environnement

• Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs
• La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national ou international) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.

Les Académies de droit ou Collègues de droit constituent des formations d'excellence qui rencontrent un large succès dans les universités françaises depuis une dizaine d'année. Ces structures ont su s'implanter dans le paysage académique et permettent désormais aux facultés de droit d'honorer l'excellence de leurs étudiants par une reconnaissance largement appréciée des employeurs privés comme publics.

Les universités suivantes ont déjà mis en place des collègues ou académie de droit : Paris 1, Paris 2, Paris 11, Aix-Marseille, Toulouse 1, Réunion, Lyon 3, Montpellier 1, Grenoble, Caen, Rennes 1, Versailles saint Quentin, Saint Etienne.

3.6. Public visé et effectifs attendus

Sont concernés les bacheliers ayant réussi leur baccalauréat général avec la mention « Très bien » ou « Bien ».

L'admission est soumise à l'examen du dossier de candidature dans lequel doivent figurer le relevé de notes du baccalauréat, les bulletins de première et terminale ainsi qu'une lettre de motivation.

Chaque année, l'effectif sera réduit à 30 étudiants maximum.

3.7. Liens avec le monde socio-économique :

• Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.

3.8. Suivi de formation

• Préciser les évènements liées à cette formation (date de création, modification, etc.)

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

FICHE DE SELECTION					
Date d'ouverture de la campagne :	jeudi 1 juillet 2021				
Date de fermeture de la campagne :	mercredi 15 septembre 2021				
Date prévsionnelle de la commission de sélection :					
Capacité d'accueil :	30,00				
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		**CRITERES D'APPRECIATION**			
Relevé de notes du baccalauréat :	Oui	Matières examinées :	Français, histoire/géographie, philosophie, Anglais.		
Relevé de notes des études supérieures :	Oui	Matières examinées :	L'ensemble des matières de droit privé, droit public, histoire du droit et science politique		
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).			
Curriculum Vitae détaillé :	Non				
Lettres de recommandation :	Non				
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Oui	Facultatif	Niveau CECRL attendu :		
Niveau de langue en anglais :	Oui	Facultatif	Niveau CECRL attendu :		
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Oui	Facultatif	Elément permettant d'évaluer la pertinence des travaux effectués au regard du diplôme souhaité.		
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Oui	Facultatif	Elément permettant d'apprécier l'adaptation du profil aux exigences du diplôme souhaité.		
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Oui	Facultatif	Préciser les critères :		
Autre document (précisez):	Oui	Facultatif	Préciser les critères :		
Entretien Oral :	Non				

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

FICHE DE SOUTENABILITE

Intitulé du diplôme :	Diplôme des Hautes études juridiqu	Les cases en jaune sont à renseigner pour le calcul de la soutenabilité
Composante :	Droit	
Champ :		
Niveau de sortie (L, M, D, Autre) :	L	

Détermination des droits d'inscription

Droits systématiques :	57 €	Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation	
Droit d'inscription n°1 (DI 1):	100 €	Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	L1, L2, L3
Droit d'inscription n°2 (DI 2):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	
Droit d'inscription n°3 (DI 3):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	
Droit d'inscription n°4 (DI 4):		Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	
Droit contrat d'apprentissage :			
Droit formation continue :			

Equilibre financier

	Nombre d'apprenants	Recettes DI	Autres recettes			
Nb d'apprenants DI 1:	90	9 000 €	Subventions:		Précisez les sources :	
Nb d'apprenants DI 2:		0 €	Conventions :		Préciser les sources :	
Nb d'apprenants DI 3:		0 €	Taxe d'apprentissage :			
Nb d'apprenants DI 4:		0 €	Autres :		Précisez les sources :	
Nb d'apprenants contrat d'apprentissage :						
Nb d'apprenants formation continue :						
TOTAL RECETTES DI:		**9 000,00 €**	**TOTAL RECETTES AUTRES:**	**- €**		

Dépenses	Nombre d'HEQTD		Coût affecté
Coût des heures de formation	**120,00**		**5 218 €**
H. assurées par des permanents	120,00	100%	5 218 €
H. asurées par des vacataires			- €
Encadrement et coordination	**Nombre d'HEQTD**	**% pour la formation**	**435 €**
Suivis des projets tuteurés et/ou des stages et alternants			- €
Autres frais de coordination	10,00	100%	435 €
PRP/PCA (personnel permanent)			- €
Coût personnel en soutien	**Nombre d'ETP**	**% pour la formation**	**- €**
Recherche et mise en œuvre de R. P.			- €
Suivi et gestion spécifique des étudiants			- €
Participation à la gestion de la formation			- €
dont *personnel payé en central/org. Extér.*			- €
Coût de fonctionnement spécifique	**Montant**	**% pour la formation**	2 200,00 €
Fournitures spécifiques diverses			- €
déplacements des intervenants			1 200,00 €
Frais de réception			1 000,00 €
Autres prestations			- €

Recettes :	**9 000 €**	
Dépenses :	**7 852 €**	
Equilibre :	**1 148 €**	**La formation est autofinancée**

Fiche Maquette : Hautes études juridiques et politiques de l'Académie de droit de Nice

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE - ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
Séminaires d'excellence 1		Droit public 1		4			non
		Droit privé 1		4			non
		Histoire du droit 1		4			non
		Science politique 1		4			non

Fiche Maquette DU/DIU/DE : Hautes études juridiques et politiques de l'Académie de droit de Nice

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE - ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
Séminaires d'excellence 2		Droit public 2		4			non
		Droit privé 2		4			non
		Histoire du droit 2		4			non
		Science politique 2		4			non

Fiche Maquette DU/DIU/DE : Hautes études juridiques et politiques de l'Académie de droit de Nice

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE - ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
Séminaires d'excellence 3		Droit public 3		4			non
		Droit privé 3		4			non
		Histoire du droit 3		4			non
		Science politique 3		4			non

Fiche Maquette DU/DIU/DE : Hautes études juridiques et politiques de l'Académie de droit de Nice

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
Séminaires d'excellence 4		Droit public 4		4			non
		Droit privé 4		4			non
		Histoire du droit 4		4			non
		Science politique 4		4			non

Fiche Maquette DU/DIU/DE : Hautes études juridiques et politiques de l'Académie de droit de Nice

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
Séminaires d'excellence 5		Droit public 5		2			non
		Droit privé 5		2			non
		Histoire du droit 5		2			non
		Science politique 5		2			non

Fiche Maquette DU/DIU/DE : Hautes études juridiques et politiques de l'Académie de droit de Nice

UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant						
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Mutualisée ?(précisez avec quelle formation)
Séminaires d'excellence 6		Droit public 6		2			non
		Droit privé 6		2			non
		Histoire du droit 6		2			non
		Science politique 6		2			non